

20 juil 2016 -18:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juillet 2016](#)

## Intervention de Finexpo dans des demandes de crédits à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes de crédits à l'exportation..

Les demandes qui ont été soumises aujourd'hui au Conseil des ministres ont trait à :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison et l'installation d'un système « Proteus Plus » à Beijing, Chine
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la vente et la livraison de 36 métiers à tisser type OPT et accessoires au Brésil
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison et l'installation d'un système « Proteus Plus» à Guangzhou, Chine

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au  
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du  
Commerce extérieur  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique